



OMNES c/o Kandbaz Montparnasse – 149 avenue du Maine – 75014 Paris
Siret : 38970433900073 - Code NAF : 9499Z
Tél : 07 61 31 19 81 - contact@omnes.fr
www.omnes.fr et www.naturopathe.net

Permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 09h00 à 13h00

L'OMNES

regroupement professionnel de naturopathes

vous accompagne

Nous agissons ensemble pour obtenir la reconnaissance et l'officialisation de nos professions de santé en France comme en Europe par des actions menées sur le plan national, auprès du Parlement Européen et des instances internationales telles que l'O.M.S., ...

Nous contribuons à structurer et à faire évoluer notre profession à travers :

- un tronc commun d'enseignement
- une validation de la formation théorique et clinique
- une charte éthique
- la protection du praticien par l'assurance
protection juridique, responsabilité professionnelle, locaux professionnels, accident, retraite
- une assistance à l'installation professionnelle
- une information permanente et la mise en place d'un « système qualité »
- le perfectionnement professionnel
formation continue et séminaires
- un projet de loi pour la reconnaissance de la profession
- la défense du droit des usagers de la santé quant au libre choix thérapeutique

Pour toutes ces raisons, adhérez à l'OMNES !

L'OMNES regroupe des professionnels diplômés ou certifiés par une école dispensant au moins 1 200 heures minimum de formation en présentiel.

Liste des écoles reconnues par l'OMNES en 2018 :

Ecoles FENA (Académie de Vitalopathie, Aesculape, Anindra, Cenatho, Isupnat, Institut Euronature, Institut Hildegardien), CFPPA de Hyères et de Mirecourt, CNR (en présentiel uniquement), Dargère Univers, FLMNE (option 1200h), ENA-MNC, L'Arbre Rouge,

Si ce n'est le cas, vous pouvez soumettre votre candidature à commissioncandidatures@omnes.fr en attestant des 1 200 heures de formation en présentiel et de votre expérience professionnelle.

BULLETIN D'ADHÉSION ANNEE 2019

- NB : nous ne pourrons pas traiter les dossiers incomplets -

Je sollicite mon adhésion à l'OMNES en qualité de membre professionnel et je m'engage en accord avec les statuts et les buts poursuivis par l'OMNES.

Je joins **OBLIGATOIREMENT** au bulletin d'adhésion :

- le présent document de 6 pages rempli, signé en page 6, à envoyer à l'adresse en en-tête (page 1)
- la photocopie de mon diplôme de naturopathe (ou une attestation de réussite école)
- le justificatif de déclaration d'activité URSSAF ou kbis ou avis de situation au répertoire SIRENE ou toute autre preuve d'installation officielle (convention avec société portage, couveuse)
- le montant de ma cotisation annuelle*
un chèque bancaire libellé à l'ordre de l'OMNES, à l'exclusion de tout autre mode de paiement
- un extrait du casier judiciaire bulletin n°3
demande sur <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr>
ou par courrier à : Casier judiciaire national - 107 Rue Landreau – 44317 Nantes Cedex 3
- la charte de l'OMNES datée et signée, précédée de la mention « Lue et approuvée »
en téléchargement <https://www.omnes.fr/fichiers/contenus/textes/53/fr/Charte-OMNES.pdf>

Tarif adhésion, du 01/01 au 31/12 de l'année

je joins le paiement par chèque, différent de celui de l'assurance, à l'ordre de l'OMNES

Cotisation annuelle : 130 €
pour tout adhérent déclaré depuis + d'un an
au moment de l'adhésion

Cotisation 75 €
pour tout adhérent déclaré depuis – d'un an au moment
de l'adhésion (tarif valable la 1^{ère} année d'adhésion)
C'est la date de début d'activité officielle sur les documents
administratifs qui fait foi et non pas la date à laquelle le
professionnel a démarré son activité

NOTE IMPORTANTE SUR LES EXAMENS et DIPLOMES :

Cursus : Si vous n'avez pas encore soutenu le mémoire, une attestation de réussite ou les notes justifiant de votre succès à l'examen de l'école sera acceptée sous réserve de nous fournir le diplôme final par la suite

Pour les écoles FENA, vous devez avoir passé et réussi l'examen fédéral FENA pour adhérer à l'OMNES

Documents en téléchargement :

Tous les documents utiles à votre inscription (charte, règlement intérieur, etc.)
sont disponibles en téléchargement en bas de page dans [l'espace « Adhésion »](#) de notre site www.omnes.fr

* L'OMNES se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande d'adhésion, sans en donner les motifs, après analyse du dossier d'inscription.

* La cotisation annuelle couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours, même en cas d'adhésion tardive ; elle est reconduite tacitement chaque année, sauf dénonciation éventuelle.

* Toute radiation ou démission éventuelle doit être notifiée

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Nom : Prénom :

Né(e) le : ... / ... / à Département : ou Pays :

Sexe : F - Féminin M - Masculin Nationalité :

Coordonnées professionnelles

Adresse principale de consultation, obligatoire pour parution dans l'annuaire OMNES <https://www.naturopathe.net/>

N°..... Rue

.....

Code Postal : Ville :

N° SIRET : Code APE :

Statut juridique

Micro-entreprise

Date d'installation : / /

Société – type :

Nom :

Portage salarial – couveuse

Nom de la structure porteuse :

Tél. : E-mail :

Site Internet :

Coordonnées de correspondance avec l'OMNES

idem que l'adresse professionnelle **OU** idem que la structure de portage

OU

adresse privée :

N°..... Rue

Code Postal : Ville :

Tél. : E-mail :

Formation diplômante en naturopathie

Ecole de

Diplôme (cursus complet avec mémoire)

Attestation de réussite

Année :

Certification FENA (**SI** école affiliée FENA)

Oui

Attente résultat

Année :

CONTRAT ASSURANCE GROUPE AXA-OMNES – OPTIONNEL

- Responsabilité Civile d'Exploitation Professionnelle + Protection Juridique -

Les avantages du contrat groupe pack RCPE + PJ:

- contrat adapté à l'activité de naturopathie négocié par notre équipe d'avocats auprès du groupe AXA (Responsabilité Civile Pro) et du CFDP (Protection Juridique)
- tarif préférentiel pour les adhérents de moins d'un an d'installation professionnelle au moment de la souscription
- pas de frais d'établissement de contrat
- contrat géré par l'OMNES et non individuellement

Clauses du contrat assurance 2019 OMNES-AXA en consultation sur :

- Partie Responsabilité Civile Professionnelle :

<https://www.omnes.fr/fichiers/contenus/textes/53/fr/Contrat-Responsabilite-Civile-Pro-2019-AXA-OMNES.pdf>

- Partie Protection Juridique :

<https://www.omnes.fr/fichiers/contenus/textes/53/fr/Notice-information-Protection-Juridique-2019-CFDP-AXA-OMNES.pdf>

Vous y trouverez notamment la liste des pratiques et spécialités relevant du contrat AXA. Toute autre pratique relève de votre responsabilité.

Cochez-remplissez choix **1** ou **2**

1 - Je souscris au contrat groupe AXA-OMNES

je joins le paiement par chèque, différent de celui de l'adhésion, à l'ordre de l'OMNES

Plus d'un an d'installation au moment de l'adhésion à l'OMNES :
160,00 € ttc pour l'année 2019

Moins d'un an d'installation légale au moment de l'adhésion à l'OMNES :
121,50 € ttc pour l'année 2019 (soit *35% de remise sur le tarif annuel RCPE*)

2 - J'ai déjà une assurance pour l'année (indiquez le nom et n° de contrat et la date d'échéance principale) :

.....
.....

Attention : Vous devez obligatoirement souscrire une assurance de responsabilité civile professionnelle -RCP-

Pour résilier votre assurance, AXA-OMNES ou une autre, vous êtes tenus de respecter un préavis de 2 mois

PARUTION SUR L'ANNUAIRE WWW.NATUROPATHE.NET

Formation professionnelle en pratique de soins non conventionnels

Pas besoin de donner copies de vos diplômes/attestations – mettre simplement les infos par écrit

Ecoles Fréquentées	Diplômes/Certificats obtenus	Date
1 :	1 :
2 :	2 :
3 :	3 :
4 :	4 :
5 :	5 :
Stages divers post/professionnels (sauf journées d' <u>information</u> « labos »)	Nom de l'établissement/nom labos/	Nbre d'heures
1 :	1 :	1 :
2 :	2 :	2 :
3 :	3 :	3 :
4 :	4 :	4 :
5 :	5 :	5 :

Techniques et spécialités*

Ne mentionner que les techniques employées, ce sont celles qui apparaîtront sur le l'annuaire

1. ...
2. ...
3. ...
4. ...
5. ...
6. ...
7. ...
8. ...

* **NB** : L'OMNES se réserve le droit de modifier des terminologies pour apparaître sur l'annuaire en ligne, en cohérence avec le cadre de la profession

Conformément à la loi sur la protection des données (RGPD) :

J'autorise que les informations recueillies sur ce fichier de 6 pages soient utilisées, exploitées, traitées par l'OMNES exclusivement

- pour permettre de me recontacter, pour m'envoyer des lettres d'info, pour paraître dans notre annuaire de praticiens OMNES en ligne, pour toute communication entre l'OMNES et moi
- et en tant qu'adhérent, pour permettre à l'OMNES de conduire sa mission.

Nous vous informons de votre droit d'opposition :

vous pouvez vous opposer à tout moment et par écrit, à ce qu'un organisme utilise certaines de vos données.

Je certifie sur l'honneur que tous les renseignements indiqués dans ce dossier sont exacts

J'atteste avoir lu le règlement intérieur de l'OMNES

<https://www.omnes.fr/fichiers/contenus/textes/53/fr/Reglement-Interieur-2019-OMNES.pdf>

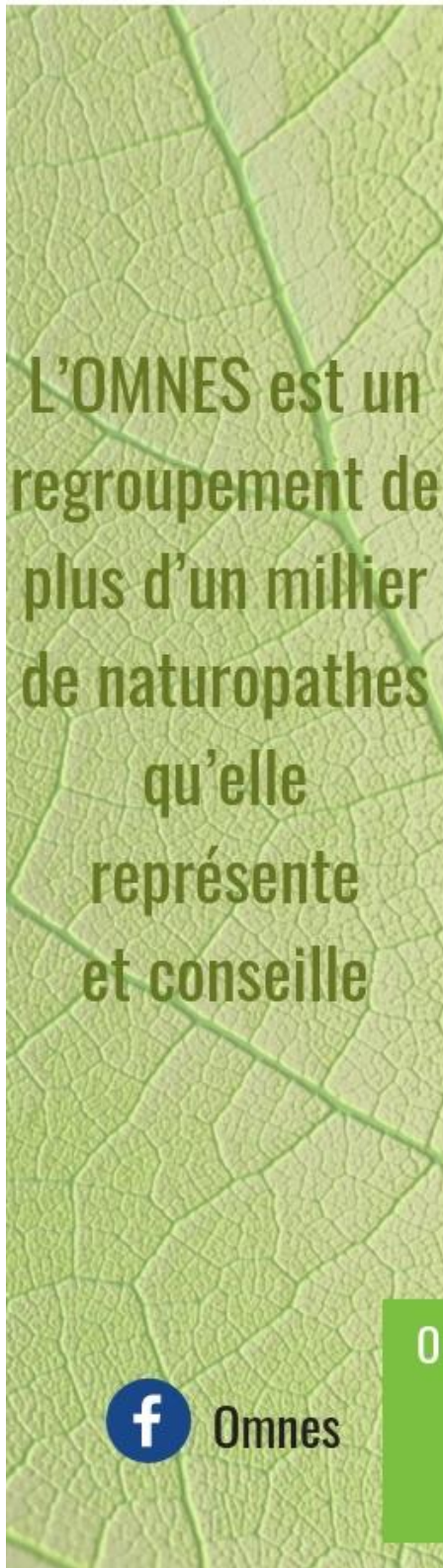
Fait à :

le :

Signature

Naturopathe !

Toutes les raisons de nous rejoindre



L'OMNES est un
regroupement de
plus d'un millier
de naturopathes
qu'elle
représente
et conseille



Omnes

Services

- accompagnement et conseil des membres sur l'installation et le développement de leur activité
- permanence téléphonique tous les matins
- annuaire des naturopathes OMNES
www.naturopathe.net
- partage d'informations
- mise à disposition d'outils

Charte éthique et label qualité

L'adhérent OMNES s'engage sur l'éthique de sa profession et sur ses pratiques (formation continue...)

Formation continue

L'OMNES organise des formations continues sur des thèmes pointus et d'actualité, avec des intervenants choisis pour leurs compétences pédagogiques et cliniques

Assurance (optionnelle)

L'OMNES a négocié un contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle spécifique au contexte du naturopathe

Organisation de la Médecine Naturelle
et de l'Éducation Sanitaire

www.omnes.fr



Les
naturopathes
adhérents à
l'OMNES
comprennent
l'importance et
l'intérêt de se
réunir au sein
d'une
organisation
structurée,
autonome et
reconnue

Actions locales : les délégués régionaux

- partager et s'entre-aider : le délégué propose des réunions d'échanges et des ateliers avec les adhérents OMNES de sa région
- se faire connaître auprès du grand public et des naturopathes non adhérents : le délégué organise des interventions, des conférences, des ateliers et participe au nom de l'OMNES à des salons en lien avec la profession

Partenariat

- la Fédération des Ecoles de Naturopathie (FENA)
- CFPPA de Hyères, formation inscrite au RNCP
- autres écoles reconnues par l'OMNES

Actions nationales et internationales

- L'OMNES représente la France au sein de la World Naturopatic Federation, structure représentée à l'Organisation Mondiale de la Santé
- nous collaborons avec les associations de naturopathie européennes
- nous menons des actions auprès de nos élus dans le cadre du Collectif naturopathie

Critères d'adhésion

Un gage de qualité et de sérieux

- 1200h de formation en présentiel
- liste d'écoles (évolutive) reconnues sur la qualité de la formation et des intervenants

OMNES - c/o Kandbaz Montparnasse
149 avenue du Maine - 75014 Paris
www.omnes.fr (à destination des naturopathes)
www.naturopathe.net (à destination du grand public)
contact@omnes.fr - Tél : 07.61.31.19.81